



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

depp
Direction de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance

NOTE D'INFORMATION

n° 20.36 – Novembre 2020.

Les élèves du premier degré à la rentrée 2020

Ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Auteur : Yannick Crogueennec, DEPP-B1
Édition : Aurélie Bernardi
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

- À la rentrée 2020, 6,617 millions d'élèves sont scolarisés dans les écoles publiques et privées du premier degré. Du fait des évolutions démographiques, les effectifs sont en baisse par rapport à la rentrée précédente : - 86 900 élèves (soit - 1,3 %). Cette baisse est particulièrement marquée dans le préélémentaire (66 500 élèves, soit - 2,7 %) alors que l'élémentaire diminue de 0,5 % seulement (- 22 500 élèves). Les effectifs d'élèves en situation de handicap bénéficiant d'un dispositif unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) ne sont pas touchés par la baisse générale : ils sont en hausse de 4,2 % soit 2 100 élèves de plus qu'à la rentrée 2019.
- Trois caractéristiques de cette rentrée méritent d'être relevées :
 - la baisse des effectifs s'observe dans le secteur privé sous contrat comme dans le secteur public, mais le secteur privé hors contrat reste stable ;
 - les taux de scolarisation des enfants de 2, 3 et 4 ans diminuent ;
 - en éducation prioritaire, plus de 95 % des classes de CP mono-niveaux accueillent au plus 15 élèves.

► À la rentrée 2020, ce sont 6,617 millions d'élèves qui ont été accueillis dans les 49 965 écoles publiques et privées du premier degré, soit - 86 900 élèves (- 1,3 %) par rapport à la rentrée précédente ► figure 1.

La baisse des effectifs du premier degré concerne majoritairement le niveau préélémentaire (- 66 500 élèves, soit - 2,7 %). Ce sont les effectifs des élèves de 2, 3 et 5 ans et plus qui reculent le plus fortement : - 11 500 élèves de 2 ans scolarisés

(soit - 13,9 %), - 18 600 élèves de 3 ans (- 2,2 %) et - 18 700 élèves de 5 ans et plus (- 2,3 %). L'élémentaire connaît une baisse plus modérée (- 0,5 %, soit 22 500 élèves). Ces évolutions sont fortement liées à la démographie. En effet, la génération née en 2017, qui entre à l'école à 3 ans, compte environ 64 500 enfants de moins que la génération 2009, qui en sort (les tailles de ces deux générations, hors Mayotte, sont respectivement de 760 100 et 824 600 enfants).

Dans l'élémentaire, les évolutions diffèrent selon le niveau. Les CM2 enregistrent une faible hausse (+ 4 100 élèves, soit + 0,5 %) : la génération 2010, qui entre en CM2, est la génération la plus nombreuse sur la période considérée. En revanche, la génération des entrants en CM1, nés en 2011, compte près de 10 000 enfants de moins que la génération 2010, qui a alimenté les CM1 en 2019 : la baisse du nombre d'élèves de CM1 est de 11 000, soit - 1,3 %.

► 1 Évolution des effectifs d'élèves par âge et par niveau selon le secteur

Âge et niveau	Secteur public				Secteur privé				Ensemble				Génération (année de naissance)	Taille génération (nombre de naissances y compris Mayotte à partir de 2014)		
	Année scolaire		Évolution		Année scolaire		Évolution		Année scolaire		Évolution					
	2019-2020	2020-2021	En effectif	En %	2019-2020	2020-2021	En effectif	En %	2019-2020	2020-2021	En effectif	En %				
2 ans	64 080	53 955	- 10 125	- 15,8	18 832	17 444	- 1 388	- 7,4	82 912	71 399	- 11 513	- 13,9	2018	753 000		
3 ans	664 595	648 324	- 16 271	- 2,4	96 421	94 094	- 2 327	- 2,4	761 016	742 418	- 18 598	- 2,4	2017	769 600		
4 ans	692 492	677 046	- 15 446	- 2,2	101 089	98 778	- 2 311	- 2,3	793 581	775 824	- 17 757	- 2,2	2016	783 600		
5 ans et plus	720 688	704 323	- 16 365	- 2,3	105 243	102 942	- 2 301	- 2,2	825 931	807 265	- 18 666	- 2,3	2015	798 900		
Préélémentaire	2 141 855	2 083 648	- 58 207	- 2,7	321 585	313 258	- 8 327	- 2,6	2 463 440	2 396 906	- 66 534	- 2,7				
CP	715 887	713 578	- 2 309	- 0,3	117 528	116 925	- 603	- 0,5	833 415	830 503	- 2 912	- 0,3	2014	818 600		
CE1	719 727	708 775	- 10 952	- 1,5	119 571	117 969	- 1 602	- 1,3	839 298	826 744	- 12 554	- 1,5	2013	811 500		
CE2	714 199	715 864	1 665	0,2	122 782	121 068	- 1 714	- 1,4	836 981	836 932	- 49	0,0	2012	821 000		
CM1	714 925	705 264	- 9 661	- 1,4	125 830	124 402	- 1 428	- 1,1	840 755	829 666	- 11 089	- 1,3	2011	823 400		
CM2	710 727	715 017	4 290	0,6	128 267	128 088	- 179	- 0,1	838 994	843 105	4 111	0,5	2010	832 800		
Élémentaire	3 575 465	3 558 498	- 16 967	- 0,5	613 978	608 452	- 5 526	- 0,9	4 189 443	4 166 950	- 22 493	- 0,5				
ULIS	47 561	49 575	2 014	4,2	3 324	3 431	107	3,2	50 885	53 006	2 121	4,2				
TOTAL	5 764 881	5 691 721	- 73 160	- 1,3	938 887	925 141	- 13 746	- 1,5	6 703 768	6 616 862	- 86 906	- 1,3				
Part du secteur	86,0 %	86,0 %			14,0 %	14,0 %			100,0 %	100,0 %						

Champ : élèves scolarisés dans le premier degré dans une école publique ou privée, y compris hors contrat, en France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, Constats de rentrée premier degré 2019 et 2020. Insee, statistiques de l'état civil.

Réf. : Note d'Information, n° 20.36. © DEPP

Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), qui accueillent des élèves en situation de handicap, accueillent 2 100 élèves de plus qu'à la rentrée 2019 (+ 4,2 %), soit une tendance opposée à celle observée pour l'ensemble du premier degré.

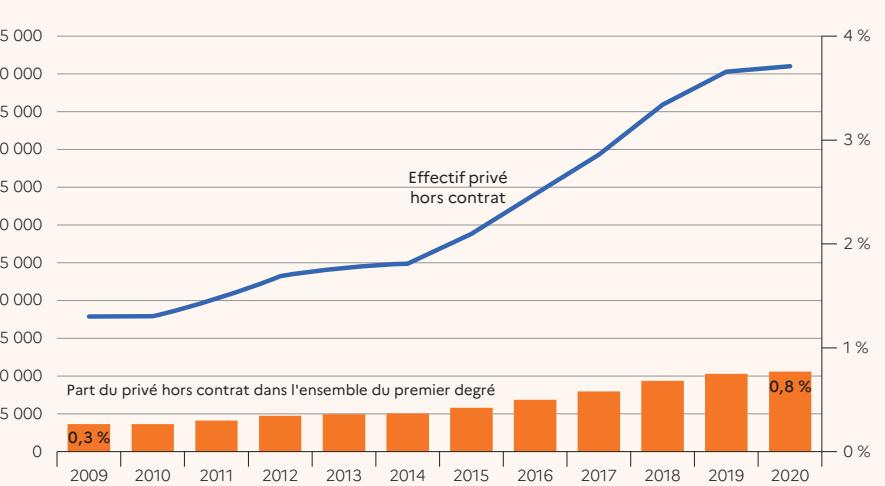
Des baisses d'effectifs dans le secteur public et dans le secteur privé

Les effectifs d'élèves scolarisés dans le secteur public diminuent de 1,3 % (– 73 200 élèves), le secteur privé, sous et hors contrat, connaissant quant à lui une baisse plus élevée (– 1,5 %, soit – 13 700 élèves). Du fait du poids relativement faible du secteur privé (14 % des effectifs), l'évolution globale est de – 1,3 %.

La seule différence notable entre les deux secteurs concerne les effectifs d'élèves de 2 ans, qui baissent nettement moins dans le secteur privé (– 7,4 %) que dans le secteur public (– 15,8 %) en raison d'une hausse concentrée dans le privé hors contrat.

Parmi les 925 100 élèves scolarisés dans le secteur privé, 874 100 sont inscrits dans l'une des 4 687 écoles que compte l'enseignement privé sous contrat et 51 000 élèves dans l'une des 1 016 écoles du privé hors contrat. Ainsi, le poids du secteur privé hors contrat ne représente qu'une part très faible du privé (5,5 % des élèves), et de l'ensemble du premier degré (0,8 % des élèves) ▶ figure 2. Son évolution demeure dynamique, mais beaucoup moins que les années précédentes : les effectifs d'élèves qui y sont scolarisés sont en hausse de 1,4 %, après des augmentations supérieures à 9 % chaque année entre 2015 et 2019.

► 2 Évolution des effectifs d'élèves du secteur privé hors contrat



Lecture : les effectifs du secteur privé hors contrat atteignent 51 000 à la rentrée 2020 (échelle de gauche). À cette même date, la proportion d'élèves scolarisés dans le privé hors contrat parmi l'ensemble des élèves du premier degré, que l'école soit publique ou privée, est de 0,8 % (échelle de droite).

Champ : élèves scolarisés dans le premier degré dans une école publique ou privée, y compris hors contrat, en France métropolitaine + DROM.
Source : MENJS-DEPP, Constats de rentrée premier degré 2009 à 2020.

Réf. : Note d'Information, n° 20.36. © DEPP

Depuis les années 2000, la part du secteur privé oscille autour de 13,5 %. À cette rentrée, elle reste stable à 14,0 %. La scolarisation dans le secteur privé est plus fréquente dans l'enseignement élémentaire (14,7 % des élèves scolarisés dans le privé contre 13,1 % dans le préélémentaire).

Le poids du privé varie fortement selon les académies. Dans les académies de l'Ouest (Rennes et Nantes), les élèves fréquentent traditionnellement davantage les écoles du secteur privé. Ils sont respectivement 39 % et 35 % à y être scolarisés. À Paris, le secteur privé recense un quart des élèves du premier degré. C'est également à Paris

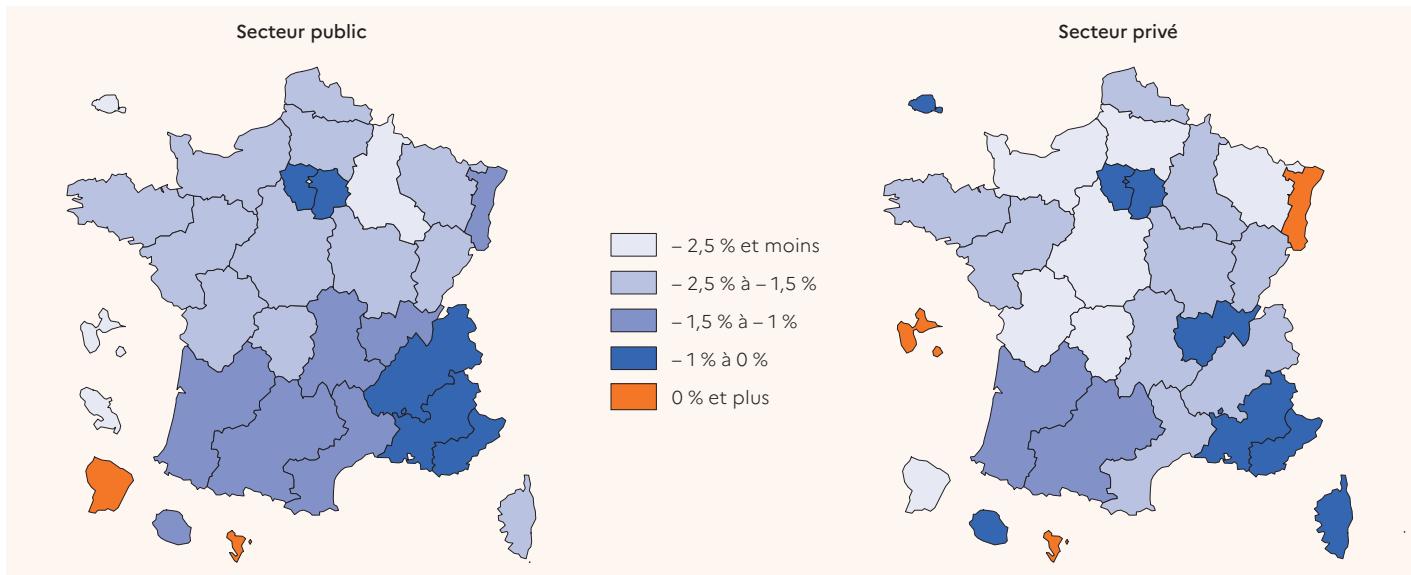
que la proportion d'élèves du premier degré scolarisés dans une école hors contrat est la plus élevée du territoire métropolitain : elle s'établit à 2,8 %. Viennent ensuite Nice (1,4 %), Versailles (1,3 %), puis Aix-Marseille, Créteil et Montpellier (1 %).

Vingt-huit académies perdent des élèves dans le premier degré

Seules deux académies connaissent une quasi-stabilité (Guyane) ou une croissance de leurs effectifs (Mayotte avec + 3,6 %)

▶ figure 3. À Mayotte le public augmente plus que le privé, alors qu'en Guyane

► 3 Évolution des effectifs d'élèves selon les secteurs par académie entre les rentrées 2019 et 2020



Champ : élèves scolarisés dans le premier degré dans une école publique ou privée, y compris hors contrat, en France métropolitaine + DROM.
Source : MENJS-DEPP, Constats de rentrée premier degré 2019 et 2020.

Réf. : Note d'Information, n° 20.36. © DEPP

seul le public augmente. Dans les autres académies, l'évolution est orientée à la baisse, en particulier en Martinique (- 4,1 %), en Guadeloupe (- 3,1 %), à Reims (- 2,6 %), à Limoges (- 2,5 %), à Paris et à Poitiers (- 2,4 %).

Pour trois académies, une hausse des effectifs du secteur privé est observée conjointement à la baisse du secteur public. Ces évolutions contrastées concernent Strasbourg (secteur public : - 1,4 %, secteur privé : + 2,7 %), la Martinique (secteur public : - 5,6 %, secteur privé : + 7,7 %) et la Guadeloupe (secteur public : - 4,1 %, secteur privé : + 2,3 %).

9,4 % d'enfants scolarisés dès 2 ans, 96,7 % à 3 ans

À la rentrée 2020, 71 400 enfants de 2 ans sont scolarisés, ce qui porte leur taux de scolarisation à 9,4 % (soit 1,5 point de moins par rapport à la rentrée précédente) ▶ **figure 4**. Sur une longue période, le taux de scolarisation des enfants de 2 ans est orienté à la baisse : de 35 % au début des années 2000, il s'est stabilisé autour de 11,5 % entre 2012 et 2018 avant de diminuer à nouveau au cours des deux dernières années (- 2 points entre 2018 et 2020).

À la rentrée 2019, l'âge de l'instruction obligatoire est passé de 6 ans à 3 ans entraînant une hausse des taux de scolarisation à 3 ans et à 4 ans. Chez les 3 ans et les 4 ans, cette hausse ne s'est pas poursuivie à la rentrée 2020. Le choix de certaines familles, dans le contexte de crise sanitaire, de différer l'entrée à l'école de leur enfant peut probablement expliquer une partie de ce phénomène. Dans le même temps, le taux de scolarisation à 5 ans s'est maintenu à 100 %, comme en 2019.

En éducation prioritaire, une taille moyenne de 13 élèves pour les classes accueillant uniquement des CE1

Pour combattre la difficulté scolaire dès les premières années des apprentissages

► 4 Taux de scolarisation dans le préélémentaire

	Taux de scolarisation (en %)			
	2017	2018	2019	2020
2 ans	11,7	11,4	10,8	9,4
3 ans	96,7	96,5	97,2	96,7
4 ans	99,2	99,4	99,9	99,5
5 ans	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : enfants de 2 à 5 ans en France métropolitaine + DROM.
Source : MENJS-DEPP, Constats de rentrée premier degré et Démographie. Insee – traitements DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 20.36. © DEPP

fondamentaux et soutenir les élèves les plus fragiles, une mesure de dédoublement des classes de CP en REP+ a été mise en place à la rentrée 2017. Celle-ci a été élargie aux classes de CP en REP et de CE1 en REP+ à partir de septembre 2018, et aux classes de CE1 en REP à la rentrée 2019. À la rentrée 2020, le champ d'application de cette mesure est de 286 100 élèves, avec 144 200 élèves scolarisés en CP et 141 200 élèves scolarisés en CE1 en REP et en REP+, soit 17,4 % de l'effectif total des CP et 17,2 % de l'effectif total des CE1. La mise en œuvre de cette mesure peut être lue à la fois au travers de la réduction de la proportion des classes de CP et de CE1 multi-niveaux et de la diminution de la taille des classes de CP et de CE1, multi ou mono-niveaux.

Au sein de l'éducation prioritaire, les classes de CP et de CE1 accueillant également des élèves d'autres niveaux sont devenues marginales l'année d'entrée en vigueur de la mesure. Ce phénomène s'est ainsi observé d'abord entre 2017 et 2018 pour les CP en REP et les CE1 en REP+, pour lesquels les parts de classes multi-niveaux sont passées respectivement de 28,0 % à 5,8 % et de 31,1 % à 9,3 %, puis entre 2018 et 2019 pour les CE1 en REP, avec une évolution de 34,9 % à 10,8 % ▶ **figure 5**. Cette baisse de la proportion de classes multi-niveaux n'a pas été concomitante d'une hausse dans les autres territoires.

Pour ce qui concerne le dédoublement, il s'observe dans les classes multi-niveaux accueillant des élèves de CP ou de CE1, et dans les classes mono-niveaux. Les premières sont très majoritairement des classes à 15 élèves et moins (84,7 % en REP+ et 83 % en REP contre 6,8 % hors éducation prioritaire). Quant aux secondes, leur dédoublement, entamé à la rentrée 2017, s'amplifie depuis trois ans : 96,0 % de ces classes comptabilisent au maximum 15 élèves contre 95,9 % l'an dernier, 94,5 % en 2018 et 89,1 % en 2017 ▶ **figure 6**. Le même phénomène s'observe en REP, avec une année de décalage : en CP mono-niveaux, la proportion de classes à 15 élèves et moins est de 95,8 % en 2020, après 95,4 % en 2019 et 93,7 % en 2018. De même, pour les classes uniques de CE1, la généralisation des classes à 15 élèves et moins a d'abord concerné les REP+ en 2018 avec une amplification depuis 2019 (la proportion de ces classes est passée de 3,4 % en 2017 à 81,3 % en 2018 et se situe à 95,1 % en 2020), puis a été étendue aux REP en 2019 : elle y est de 93,1 % en 2020, après 89,4 % en 2019 et 8,1 % en 2018. Là encore, on n'observe pas de dégradation concomitante de la situation des classes de CP et de CE1 mono-niveaux des écoles publiques situées ailleurs qu'en éducation prioritaire : elles comptent très

► 5 Proportion de classes multi-niveaux au sein de l'ensemble des classes accueillant des CP et des CE1 dans le secteur public

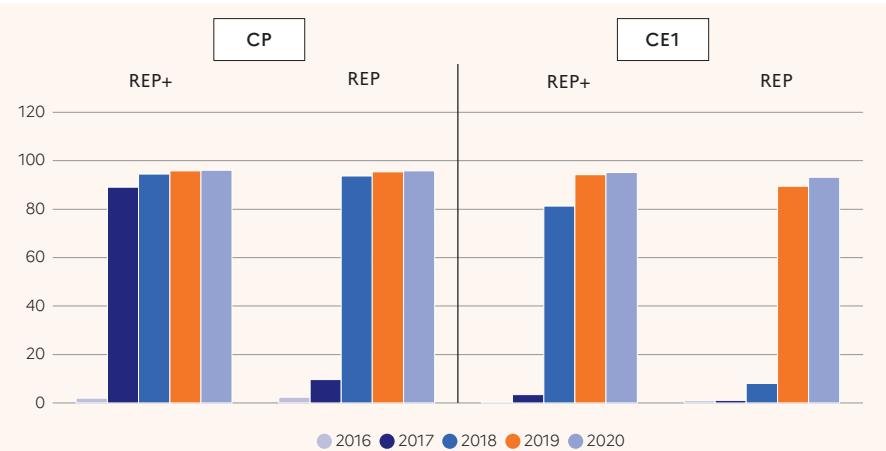
	REP+				REP				Public hors EP			
	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020
Proportion classes multi-niveaux CP	5,3	5,2	5,2	6,4	28,0	5,9	8,2	9,5	53,1	52,9	53,7	53,3
Proportion classes multi-niveaux CE1	31,1	9,3	6,9	8,9	45,0	34,9	10,8	12,1	65,7	66,6	66,8	66,1

Champ : classes du secteur public accueillant au moins un élève de CP et classes du secteur public accueillant au moins un élève de CE1, France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, Diapre au 15 octobre 2020.

Réf. : Note d'Information, n° 20.36. © DEPP

► 6 Part de classes uniques de CP et CE1 accueillant au maximum 15 élèves dans l'éducation prioritaire



Champ : classes de l'éducation prioritaire accueillant uniquement des élèves de CP et classes de l'éducation prioritaire accueillant uniquement des élèves de CE1, France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, Diapre du 15 octobre 2016 à 2020.

Réf. : Note d'Information, n° 20.36. © DEPP

majoritairement plus de 15 élèves, mais dans des proportions stables, voire en légère diminution (94,7 % des classes de CP ont plus de 15 élèves en 2019 contre 95,6 % en 2019, et 97,5 % après 98,5 % pour les classes de CE1).

En REP+, la taille moyenne des classes accueillant uniquement des élèves de CP est de 12,6 élèves (contre 21,7 en 2016) et la taille moyenne des classes de CE1 mono-niveaux de 12,9 élèves (contre 21,7 en 2017). En REP, les classes uniques de CP ont une taille moyenne de 12,7 élèves et celles de CE1 comptent en moyenne 13 élèves.

La baisse des effectifs en zone rurale se poursuit

À la rentrée scolaire 2020, 1 252 200 enfants sont scolarisés dans l'une des 17 506 écoles situées en zone rurale (ils représentent 19 % des élèves ▶ figure 7).

En huit ans (2011-2020), les effectifs d'élèves du premier degré ont augmenté de 0,4 % en zone urbaine (soit 21 500 élèves supplémentaires) alors qu'en zone rurale, l'évolution a été de -8,4 % (soit 115 500 élèves de moins). La baisse des effectifs en zone rurale est de plus en plus marquée ces dernières années. De -1,0 % en 2016 jusqu'à -1,8 % en 2019, elle s'établit en 2020 à -1,5 %.

► 7 Nombre d'élèves et d'écoles selon la localisation de l'école

	Rural	Urbain	Ensemble
Nombre d'élèves	1 252 187	5 364 675	6 616 862
Nombre d'écoles	17 506	32 459	49 965

Champ : élèves scolarisés dans le premier degré dans une école publique ou privée (y compris hors contrat), en France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-DEPP, Constat de rentrée premier degré 2020. Réf. : Note d'Information, n° 20.36. © DEPP

Les écoles implantées en zones rurales accueillent en moyenne 72 élèves se répartissant dans 3,3 classes contre 165 élèves répartis dans 7,3 classes dans l'urbain.

En zone urbaine, les classes en éducation prioritaire accueillent en moyenne 18,5 élèves contre 24,2 hors REP et REP+.

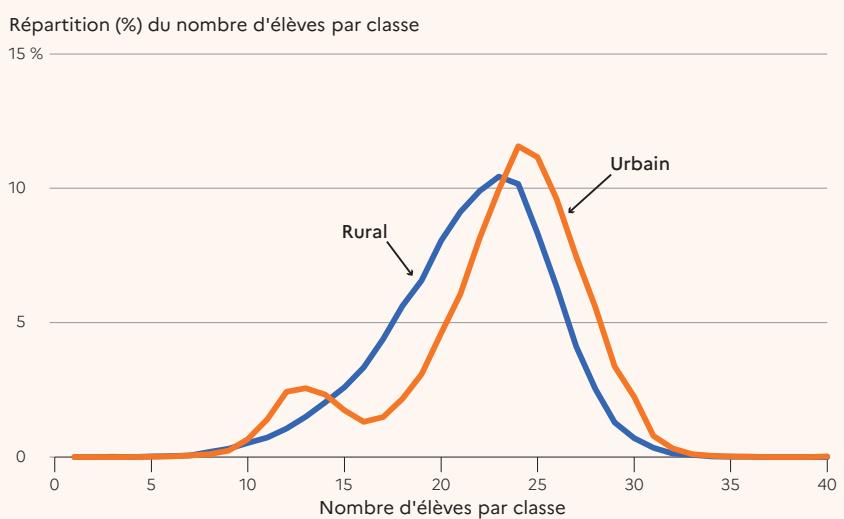
La taille des classes est plus élevée en zone urbaine qu'en zone rurale (22,7 élèves en moyenne par classe contre 21,5). Près de la moitié des classes situées en école rurale comptabilisent entre 20 et 24 élèves.

En milieu urbain, les classes accueillent majoritairement entre 22 et 27 élèves

► figure 8.

Le léger pic de classes comptabilisant entre 10 et 15 élèves en territoire urbain correspond aux classes de CP et CE1 en éducation prioritaire dédoublée. En effet, 94,4 % des réseaux d'éducation prioritaire se situent en territoire urbain.

► 8 Nombre d'élèves par classe selon la localisation de l'école



Champ : élèves scolarisés dans le premier degré dans une école publique ou privée sous contrat, en France métropolitaine + DROM.
Source : MENJS-DEPP, Diapre du 15 octobre 2020.

Réf. : Note d'Information, n° 20.36. © DEPP

► 9 Évolution des taux de redoublement par niveau dans le secteur public

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
CP	3,1 %	2,2 %	1,3 %	1,1 %	1,9 %	1,9 %	1,9 %
CE1	3,4 %	1,9 %	0,9 %	0,7 %	1,6 %	1,5 %	1,4 %
CE2	1,5 %	0,8 %	0,5 %	0,6 %	1,3 %	1,4 %	1,2 %
CM1	0,9 %	0,5 %	0,2 %	0,2 %	0,4 %	0,4 %	0,4 %
CM2	1,1 %	0,7 %	0,3 %	0,2 %	0,4 %	0,6 %	0,7 %

Champ : élèves scolarisés dans des écoles publiques en France métropolitaine + DROM.
Source : MENJS-DEPP, Diapre au 15 octobre 2014 à 2020.

Réf. : Note d'Information, n° 20.36. © DEPP

Les taux de redoublement sont quasi-stables

Dans le secteur public, les taux de redoublement dans l'élémentaire étaient historiquement bas à tous les niveaux, à la rentrée 2017 ; ils ont ensuite augmenté à la rentrée 2018, notamment dans le cycle II (CP, CE1, CE2) ▶ figure 9. Depuis, ils n'évoluent que très peu : stables en CP et en CM1 à la rentrée 2020, ils diminuent de 0,1 point en CE1 et de 0,2 point en CE2 pour atteindre 1,4 % et 1,2 %. Le taux de redoublement en CM2 gagne 0,1 point, à 0,7 %. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 20.36, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques